

CHARTRE

des bonnes postures professionnelles des animateurs et des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) dans la relation avec les enfants et les familles.

1

ACCUEIL DE L'ENFANT

- Je salue chaque enfant et chaque famille en me présentant.
- Je me mets à sa hauteur.
- J'accueille l'enfant et recueille les informations nécessaires au bon déroulement de la journée.
- J'utilise un langage et un ton adaptés et professionnels.
- Je ne crée pas de relations privilégiées et exclusives.
- Je n'utilise pas de surnoms affectifs.

2

RESPECT DU CORPS

- Je préserve la pudeur de l'enfant.
- J'encourage l'enfant à faire lui-même, je l'aide ou je fais à sa place en fonction de ses compétences.
- J'explique et je préviens de mes gestes.
- Je limite mon intervention au strict nécessaire.
- Je ne fais pas de remarques sur le corps.
- Je ne fais pas de gestes inutiles.

3

TEMPS DE REPOS

- Je mets en place un climat apaisant et ritualisé dès la fin du repas.
- Je suis pleinement disponible pour les enfants et j'assure une surveillance active auprès de chacun.
- Je parle doucement, je mets en place des rituels et j'ai une présence rassurante.
- J'effectue un contact physique uniquement si nécessaire.
- Je respecte le besoin de l'enfant (repos, endormissement ou lever).
- Je laisse une porte du dortoir ouverte.
- Je laisse le choix à l'enfant d'enlever ses vêtements ou pas.
- Je ne fais pas de gestes non professionnels.
- Je ne m'allonge pas dans le dortoir.

4

PASSAGE AUX TOILETTES

- Je privilégie le passage en groupe et les organise.
- Je favorise l'autonomie.
- J'aide uniquement si nécessaire.
- J'explique chaque geste.
- Je favorise le respect de l'intimité de chacun.
- Je préviens mes collègues quand j'accompagne un enfant seul et je reste à l'entrée des sanitaires.
- Je ne fais pas systématiquement les gestes d'hygiène à la place de l'enfant.
- Je ne reste pas plus longtemps que nécessaire.

5

HYGIÈNE ET SOIN

- Je prends en charge un enfant blessé avec une attitude calme et rassurante.
- J'informe les collègues quand je fais un soin.
- Je l'amène dans l'endroit prévu et laisse la porte ouverte.
- J'explique mes gestes à l'enfant.
- Je consigne le soin sur le registre « santé ».
- Je remplis la fiche de renseignements qui sera donnée à la famille, et en fonction de la situation, soit je l'informe immédiatement, soit je diffère la transmission de l'information au départ de l'enfant.
- Je ne minimise pas la douleur ou l'émotion de l'enfant.
- Je ne fais pas de soins sur les parties intimes, je préviens la famille pour la prise en charge.

6

CONTACT PHYSIQUE

- Je réponds uniquement à un besoin de sécurité, de soin ou de réconfort exprimé par l'enfant.
- J'adapte mes gestes en fonction de l'âge et du développement de l'enfant.
- Je peux être amené à contenir physiquement un enfant en cas de danger pour lui ou pour les autres, la famille est prévenue.
- Je limite la durée si un enfant vient spontanément sur mes genoux.
- Je ne sollicite pas d'interaction affective avec un enfant.
- Je ne demande pas à un enfant de venir sur mes genoux.

7

TRAVAIL EN ÉQUIPE

- J'ai une responsabilité dans le respect de mes postures professionnelles et de celles de mes collègues, je m'autorise à intervenir si nécessaire.
- J'informe le responsable de l'agent de toute situation inhabituelle.
- Je respecte les règles communes d'organisation validées.
- Je suis garant de la transmission des informations sur toute la journée de l'enfant.
- Je ne dissimule pas un incident.
- Je n'ai pas de discussion sur un enfant ou une famille, avec un collègue, un parent, en présence d'enfants.

8

COMMUNICATION

- J'informe la famille de tout fait inhabituel intervenu au cours de la journée.
- Je communique des faits objectifs.
- Je fais preuve de discrétion dans la communication de l'information.
- Je fais respecter les règles de fonctionnement de la structure.
- Je n'interprète et ne minimise pas les informations.
- Je ne juge pas des pratiques éducatives des familles.

9

UTILISATION DU TÉLÉPHONE ET DROIT À L'IMAGE

- Je sollicite la famille sur le droit à l'image pour un événement précis, sauf en cas de sortie.
- L'utilisation du téléphone portable personnel est acceptée uniquement sur autorisation exceptionnelle et expresse du Responsable d'unité éducative (RUE).
- Je ne fais aucune vidéo/photo d'enfants sauf dans le cadre d'un droit à l'image organisé et sollicité auprès des parents et avec un appareil appartenant à la collectivité.

10

RESPECT DES ÉMOTIONS

- Je reconnais et accueille les émotions de l'enfant.
- J'alerte si nécessaire.
- Je ne me moque pas.
- Je ne fais pas culpabiliser.
- Je ne ridiculise pas.
- Je ne minimise, ni ne contredis, les émotions de l'enfant.